



CONTRAT de SEJOUR



SEJOUR 2025 – GUETHARY (64210)

DATE : du samedi 14 Juin au samedi 21 Juin 2025

LIEU : Guéthary, station balnéaire, ancien port baleinier sur la Côte Basque. Nous séjournons au village vacances Miléade situé à 500m de la plage.

Au cours de la semaine, nous découvrirons la Rhune et ses pottoks ainsi que les villages typiques (Espelette, Sare). Des randonnées vous emmèneront sur les sentiers côtiers et sur les crêtes du Pays basque. Une matinée vous permettra de visiter la jolie petite ville de Saint Jean de Luz. Après des journées pleines de découvertes, vous profiterez des soirées animées au club. (*Activités dépendantes de la météo*)

HEBERGEMENT : Village Club Miléade 680 chemin du trinquet 64210 Guéthary
Tél : 05 59 51 89 89

TRANSPORT : Autocar grand tourisme Girardot, avec départ de Louhans.

TARIF : 900 € par personne.

L'ABS se réserve la possibilité de modifier le tarif à la hausse si le nombre de participants fixé à 50 personnes n'est pas atteint.

Supplément chambre individuelle : **160 €.**

Ce prix comprend :

Le transport aller et retour en autocar jusqu'au village Club ainsi que tous les déplacements prévus au programme. - L'hébergement en chambre double, - Les draps et serviettes de toilette fournis, ménage et change de linge fourni en milieu de séjour, - La pension complète du dîner du premier jour au petit-déjeuner du samedi 21 Juin 2025, - Le déjeuner du samedi 14 pris au restaurant sur l'autoroute et le panier-repas pour le déjeuner du 21/06/2025 - La restauration en buffet, vin à discrétion aux repas, - Les excursions guidées, les visites et repas aux restaurants, - Les randonnées pédestres assurées par des accompagnateurs rando locaux (3 niveaux prévus), - Les animations en soirées -

OPTION « REMBOURSEMENT ANNULATION » :

Formule facultative de remboursement en cas d'annulation du participant :

Souscription à l'inscription uniquement.

(Voir conditions sur le bulletin d'assurance optionnelle FFRS ci-joint)

• Je souscris à l'option remboursement -Annulation (coût 8% du montant total des prestations)

OUI	NON
------------	------------

Quel que soit votre choix, compléter et joindre le document FFRS, et le cas échéant, un chèque de 72,00€ par personne, à l'ordre de l'ABS.

REGLEMENT du séjour, par chèque uniquement à l'ordre de l'ABS :

- **225** euros par personne (160 euros si chambre individuelle) à l'inscription
- **225** euros par personne le 30 novembre 2024
- **225** euros par personne le 31 janvier 2025
- **225** euros par personne le 20 mars 2025



CONTRAT de SEJOUR



VOTRE INSCRIPTION : (Un dossier par adhérent)

Nom : Prénom.....N° licence.....

Adresse :

Tél. : Tél mobile :

Adresse mail :

• Je désire une chambre individuelle : OUI NON (rayer la mention inutile)

Ou je désire partager la chambre avec :

Nom, prénom, n° tél. de la personne à prévenir en cas d'urgence :

Ci-joint chèque de établi à l'ordre de l'ABS .

Ce dossier d'inscription complet (contrat, annexe, et chèque d'acompte) est à adresser (Sans le découper) à **Catherine Bouilly : 69 chemin des aulx 71500 SORNAY**

Pour tous renseignements, contacter Catherine Bouilly – Tél : 06 60 82 38 73
adresse mail : catherine.bouilly@bbox.fr

L'ABS se réserve le droit d'annuler le séjour si le nombre de participants est insuffisant.

CONDITIONS D'ANNULATION :

Annulation émanant d'un adhérent n'ayant pas souscrit « l'option remboursement annulation ». Compte tenu de la date d'annulation par rapport à la date du départ ou du début du programme, les frais d'annulation sur le total sont définis comme suit :

- **Annulation à plus de 60 jours avant le départ : retenue de 5% du montant total du voyage (45€)**
- **Entre 60 et 30 jours avant le départ : retenue de 30 % du montant total du voyage**
- **Entre 30 et 16 jours avant le départ : retenue de 60 % du montant total du voyage**
- **Entre 15 et 8 jours avant le départ : retenue de 80 % du montant total du voyage**
- **Moins de 8 jours avant le départ : retenue de 100 % du montant total du voyage**

Signature de l'adhérent :

Je déclare avoir lu et approuvé les modalités d'inscription et les conditions de vente, ci-dessus exposées.

Fait à _____ le _____

NB Le présent contrat vous sera retourné, accepté et signé de l'ABS dès enregistrement de votre acompte.